

ADRESSE

De MM. les Curés des Cantons de Villeneuve & de Pujols, à leurs Paroiſſiens.

NOS FRÈRES ET CONCITOYENS,

Notre vigilance à vous prémunir contre les inſinuations dangereuſes des ennemis du bien public, notre zèle à vous garantir de l'erreur & des piéges tendus à votre bonne foi; notre courage à étouffer dans leur naiſſance tous les germes de diviſion, de trouble & de défiance, ont obtenu l'heureux effet que nous déſirions. Vous avez reſpecté les Lois au ſein de l'anarchie; vous avez maintenu l'ordre, aimé la paix, défendu les propriétés, lorſque la confuſion, la diſcorde & l'injuſtice rempliſſoient d'autres contrées de malheurs & de crimes. L'on vous a conſtamment vu dociles aux Magiſtrats, au moment où ils étoient ailleurs les inſtrumens involontaires de la cupidité, de l'avarice & de la vengeance, & vous n'avez ceſſé de prêter l'oreille aux conſeils

de vos Paſteurs, de marcher ſur la trace de ces guides fidelles, lorſqu'en d'autres lieux des préventions abſurdes, les expoſoient à tous les ſiniſtres effets de l'animadverſion publique.

Vous recueillez aujourd'hui, nos Frères & Concitoyens, le prix de vôtre modération. La Religion & la Patrie applaudiſſent à votreſage conduite. Combien ſera pour vous, plus pur & plus doux, le bonheur que la nouvelle conſtitution nous prépare ; ce bonheur garanti par les lois, défendu par la liberté, fondé ſur la baſe immuable de la juſtice. Pour nous, qui ne devons être heureux que de votre félicité, nous ne ceſſons de demander au ciel le triomphe de la Religion & de la Patrie, dont les intérêts ſont inſéparables, & dont les droits ſont également chers aux vrais amis de la conſtitution.

Combien de fois, nos chers Frères & Concitoyens, n'a-t-on pas tenté, en ſemant parmi vous la méſintelligence & la terreur, de vous précipiter dans les erreurs les plus funeſtes? Il reſtoit encore un moyen de détruire la confiance du Peuple envers ſes Légiſlateurs ; & ce moyen, la dernière eſpérance des ennemis du bien public, vient d'être mis en uſage. Affectant un zèle hypocrite, & ſe tenant cachés dans l'ombre, ils repréſentent les Décrets relatifs au culte & au patrimoine du Clergé, comme des attentats aux droits ſacrés de la Religion de nos pères ; & ils oſent

attribuer à vos Repréſentans le deſſein impie de ſaper ſes fondemens, de détruire ſa ſalutaire influence, & de provoquer à une injurieuſe rivalité, l'infidélité & l'héréſie.

Déjà des écrits incendiaires, productions ténébreuſes de l'hypocriſie & du menſonge, circulent parmi les Peuples des Villes & des Campagnes ; déjà on affecte d'alarmer les conſciences, dans l'eſpoir d'y allumer un fanatiſme aveugle & deſtructeur, à la faveur duquel la France pût être replongée dans la confuſion & le cahos. En aſſociant, comme inſéparables, la cauſe de la Religion & l'intérêt temporel de ſes Miniſtres, en liant intimement les droits immuables de l'Egliſe avec les droits conditionnels du Clergé, que prétendent-ils, ſi ce n'eſt fomenter la diſcorde, ſéparer la Nation de ſes Repréſentans, rendre leur patriotiſme ſuſpect d'impiété, & la piété même des fideiles ſanguinaire & barbare ?

Eh ! comment notre ſainte Religion ne ſeroit-elle pas uniquement chère aux Français, elle qui protégea leur établiſſement dans les Gaules ; qui, par la ſublimité de ſes maximes, les a, en quelque ſorte, élevés au-deſſus de l'oppreſſion & de la ſervitude, & qui, pendant treize ſiècles, les a ſeule conſolés des outrages, des fureurs & des vexations de la tyrannie !

Repouſſez loin de vous, nos Frères & Conci-

toyens, ces fauſſes alarmes, auſſi offenſantes pour la Religion que pour l'Aſſemblée nationale : & pour fixer invariablement vos penſées & vos ſentimens ſur les maximes mêmes de l'Evangile, ſur les promeſſes de notre divin Inſtituteur, & ſur l'expérience des premiers âges de l'Egliſe ; nous vous rappelerons que la Religion, née dans la Synagogue, s'eſt propagée au ſein du Paganiſme ; que c'eſt à l'épreuve des perſécutions qu'elle a brillé du plus grand éclat ; qu'une longue ſuite de triomphes la placèrent ſur le trône des Céſars ; que toujours contrariée, elle s'eſt toujours montrée ſupérieure aux décrets des hommes ; qu'inaltérable dans ſes principes, elle eſt immuable dans ſa durée ; que la pauvreté de l'Egliſe en fut long-temps la gloire ; que le culte conſacré par elle n'a point de rapport avec le patrimoine du Clergé ; & qu'un éclat étranger lui a peut-être fait perdre de ſa pureté & de ſa ſalutaire influence. Nous oppoſerons aux plaintes du moment, les plaintes conſignées dans les écrits de tant d'hommes ſavans & pieux, qui n'ont cherché la cauſe des progrès de l'impiété & de l'héréſie, que dans l'altération ; diſons mieux, dans l'oubli des premiers principes.

Ils ont dit, & nous oſons vous dire après eux, qu'une plaie profonde faite à la Religion, par cet oubli des principes, étoit l'aviliſſement des Paſteurs

tombés dans la dure & immorale condition de ſtipendaires du luxe, de la moleſſe & de l'oiſiveté; qu'une grande partie du patrimoine de l'Egliſe étoit détourné de ſa véritable deſtination ; que les richeſſes du Clergé inſultoient à la pauvreté des Autels ; que des hommes qui n'appartenoient ni au monde, ni à l'Egliſe, conſumoient la portion des pauvres, celle des Prêtres laborieux, & la portion conſacrée à la décence du culte ; que les mœurs & la piété s'étoient affoiblies à meſure que leurs fatales richeſſes s'étoient accrues ; que la confiance des peuples ſera plus grande & plus ſincère, lorſque aucun intérêt ne les diviſera de ſes Miniſtres ; lorſque, le culte ramené à ſa primitive ſimplicité, ils ne recevront la doctrine que de la bouche de leurs vrais Paſteurs, qui déjà regardent, comme leur poſſeſſion la plus chère, & comme leurs titres les plus flatteurs, la conſidération publique, un dévouement vertueux au ſervice de la Patrie, le bonheur & la piété des fidelles qu'elle confie à leurs ſoins.

Telles ſont, nos Frères & Concitoyens, les vérités qui doivent régler vos opinions, déterminer votre conduite, & vous faire regarder tout autre langage comme celui des ennemis de l'ordre, de la paix, des lois, & de la Religion elle-même. Redoublez de confiance en vos Repréſentans ; de zèle

pour le maintien de la Conſtitution ; & ſoyez perſuadés que des plaintes dont l'intérêt du culte eſt le prétexte, mais dont les paſſions humaines ſont le motif, ſeront déſavouées par l'Egliſe, lorſqu'elle s'expliquera par l'organe, auquel ſeul il appartient de révéler ſes infaillibles déciſions.

Signés ,

Paillé , curé de Collongues , & procureur de la commune de Pujols.

Joubert , curé de Sainte-Colombe de Pujols.

Paganel , curé de Noaillac de Pujols.

Tancoigne, curé de Pinel.

Menoire , curé de Sainte-Catherine de Villeneuve.

Boiſſiere , curé de Saint-Etienne de Villeneuve.

Fauché , curé de Saint-Pierre de Courbiac.

De Beaufort, curé de Saint-Sulpice de Rivelot.

Labie , curé de Soubiroux.

Capiel , curé de Saint-Sulpice de Rivelede & de Saint-Jean de l'Herm , ſon annexe.

Buiſſon , curé de Sainte - Radegonde d'Oignac.

Bruguiere , curé de Sainte-Foi de Pujols.

Argenton , curé de Saint - Antoine.

Vayſſiere , curé de Saint-Jean des Nouets.

Guibert, curé de Cambes.

Moizan, curé du Mail.

Feilhe, curé de la Cene.

Barret, curé de Sembas.

Geraud, curé du Laurier.

Lacrosse, curé de Saint-Nicolas de Pujols.

A AGEN,

Chez la veuve NOUBEL, Imprimeur-Libraire, rue Garonne. 1790.